

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS SYNDICALES

Imprimé par Union Départementale des Syndicats CGT de l'Aisne - 15 rue Anatole France 02100 ST-QUENTIN
Directeur de Publication : HARANT Didier - N° Commission Paritaire 1017 S 05630 - Prix 1 Euro
Tél 03.23.62.31.17 - Fax 03.23.62.83.48 - e-mail : ud2@cgt.fr



EDITO	P 2
Un gouvernement hors la Loi !!!	P 3
Manifestations	P 4
Infos Luttes	P 5
Vie Syndicale	P 6
Relevé de décisions	P 7
1936 / 2016	P 8

La CGT, après 120 ans, se tient toujours debout face au patronat pour l'obtention de nouveaux droits protecteurs pour tous les salariés. Malgré les stratagèmes utilisés conjointement par les différents membres du gouvernement sous l'égide du 1er ministre et par le patronat pour discréditer le mouvement social, les uns utilisant des propos insultants, assimilant les salariés, et singulièrement la CGT, à des casseurs ou des bandits de grands chemins, les autres à des terroristes, rien n'y fait, les citoyens soutiennent le mouvement social.

Il est inconcevable que ce gouvernement bafoue ainsi la démocratie. Quelle crédibilité peut-il encore espérer après son passage en force au Sénat ?

Toutes ces attaques répétées contre nos syndiqués montrent que ce gouvernement n'a pas la majorité de son côté.

Alors que l'on célèbre l'anniversaire des 80 ans du Front Populaire et singulièrement des congés payés, chacun se souvient qu'aucune avancée n'a jamais été donnée au mouvement ouvrier sans lutte et que tous les acquis auxquels chacun est attaché quelque soit d'ailleurs aujourd'hui sa catégorie socioéconomique, sont donc bien des conquies sociaux, pour lesquels la CGT se battait déjà.

A l'époque, le gouvernement du Front Populaire répondait au mouvement social par des décisions politiques progressistes comme la semaine de 40 heures, une augmentation immédiate des salaires, les conventions collectives, le respect de la liberté syndicale, l'élection de délégués dans les entreprises de plus de 10 salariés, l'obligation scolaire passant de 14 à 16 ans et 12 jours de congés payés ! C'est d'ailleurs ce droit aux congés payés et la réduction du temps de travail qui déclencha et déclenche encore actuellement une haine de classe durable de la part du patronat.

Cela fait des décennies que le patronat se bat pour détricoter notre système social. Et si aujourd'hui, on ne se mobilise pas en masse dans la rue pour demander l'abrogation de la Loi El Khomri, on les laissera gagner.

**Il est donc décisif de réussir la prochaine journée intersyndicale du 15 septembre !
On ne lâche rien !!!**

La CGT tient à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par l'attentat survenu à Nice dans la nuit du 14 au 15 juillet. Elle tient également à saluer le formidable élan de solidarité de l'ensemble des agents des services publics et, particulièrement, celui des personnels de santé qui n'ont pas attendu le plan blanc pour se mettre à disposition.

Alors que le pays est à nouveau endeuillé par un acte de violence extrême, les militants et les syndiqués de la CGT tiennent à affirmer que les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République doivent être défendues au quotidien.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité doivent être réaffirmées plus que jamais.

Face à ces actes criminels, toute tentative d'opposition entre salariés ou citoyens doit être condamnée.

ASSEMBLEES DE RENTREE DES UL (connues)

SAINT-QUENTIN : Jeudi 8 Septembre à 8h30 salle annexe Mairie St-Martin

HIRSON : Mardi 13 Septembre à 14h Maison des Travailleurs

UN GOUVERNEMENT HORS LA LOI !!!

Après un retour express au Sénat le 19 Juillet, le projet de loi EL KHOMRI est de retour à l'Assemblée Nationale pour clôturer un processus parlementaire sans débat, sans surprise. Le 1^{er} Ministre vient d'annoncer le recours pour la troisième fois au 49-3.

7 Français sur 10 sont mécontents de l'adoption définitive du projet de loi travail et plus de la moitié d'entre eux souhaite que les manifestations contre le texte se poursuivent. (Sondage ODOXA-FTI paru le 18 Juillet 2016).

Le gouvernement en utilisant à nouveau le 49-3 à l'Assemblée Nationale s'assoit une fois de plus sur la démocratie.

Cet acte prouve une dérive autoritaire très inquiétante d'un gouvernement qui passe en force un projet de loi qui est désapprouvé par la majorité des salariés, des citoyens, des syndicats, appuyés par plus d'1 million de votes recueillis lors de la votation citoyenne et la majorité des élus de la nation.

Par ailleurs, le projet de loi contrevient aux conventions internationales de l'OIT et vient d'être sanctionné par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Ce gouvernement n'a pas écouté celles et ceux qui se sont mobilisés, exprimés contre ce projet : manifestations, grèves, blocages, pétitions, votations citoyennes ... ont été menés et organisés de manière exemplaire, avec détermination et dans un objectif constructif.

Le gouvernement en perdant la bataille idéologique et tout crédit vis-à-vis de la population, a de surcroît entamé les valeurs de notre République. Notre responsabilité est bien de continuer à rassembler, organiser, impulser toute la force nécessaire pour en finir avec les régressions sociales et pour gagner de nouveaux droits.

C'est pourquoi la CGT s'emploie durant tout l'été à aller à la rencontre des salariés, des citoyens en proposant l'envoi au Président de la République des cartes postales pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée !



Pour notre département, **un tract est mis à disposition** (déjà envoyé aux syndicats et UL) pour poursuivre la campagne d'information et d'expression sans relâche tout l'été et construire ensemble une forte mobilisation **d'une journée d'action le 15 Septembre.**

MANIFESTATIONS

23 JUIN



A Saint-Quentin comme à Soissons, les camarades ont organisé une votation citoyenne contre le projet de Loi travail. La population a ainsi pu exprimer son refus.

A Saint-Quentin, une manifestation dans les rues de la ville s'en est suivie, tandis qu'à Soissons, les copains avaient organisé 2 journées solidaires où l'on pouvait débattre autour d'un barbecue, d'ateliers revendicatifs mais aussi à l'occasion de la projection du film « la vie est à nous ».

28 JUIN



Une centaine de manifestants sur SAINT-QUENTIN sont venus déposer plus de 2 000 votations en Sous-préfecture !!!

A cette occasion, l'intersyndicale a invité les manifestants à se réhydrater autour d'un pot fraternel.

A SOISSONS, une quarantaine de manifestants se sont rendus en Sous-préfecture afin de remettre une centaine de votations.

L'intersyndicale s'est réunie pour continuer la lutte contre la Loi travail qui est illégale et antidémocratique! Diverses actions seront menées sur le terrain durant tout l'été afin de continuer d'informer les travailleurs mais aussi toute la population sur les dangers de cette Loi.

5 JUILLET



INFOS LUTTES



Le 6 juillet, 70 agents de l'agglomération, de la ville et du CCAS ont débrayé une heure pour dénoncer les inégalités entre les différents services.

En effet, ils réclament une revalorisation du régime indemnitaire et souhaitent que tous les agents bénéficient des mêmes avantages à travail égal.

Il en est de même pour l'adhésion au CNAS (Comité national des œuvres sociales) dont seuls les agents de l'agglomération adhèrent.

Les syndicats réclament que tous les agents en bénéficient.

Concernant l'aménagement des horaires en période estivale, Yvon BRIN (CGT) suivi par FAFPT et FO, souhaitent organiser un référendum pour laisser le choix aux agents, par secteur.

Enfin, la CGT s'inquiète du sort des nouveaux agents de la future intercommunalité car actuellement les agents bénéficient d'un 13^{ème} mois versé à l'ancienneté, mais qu'en sera-t-il pour les nouveaux arrivants de Saint-Simon?

L'intersyndicale a déjà prévenu que si elle n'obtient pas de réponses d'ici le mois de septembre, elle n'exclut pas un mouvement de plus grande ampleur.



Les cars mis à disposition pour la manifestation nationale du 14 juin représentent un coût de 8 000 €.

Soyons solidaires et faisons parvenir nos participations au financement de cette journée d'action dans nos Unions Locales ou à l'UD

Vie Syndicale

NOUVEAU

Un collectif Travail/Santé a été créé dans notre département. Jocelyne CHABERT (experte confédérale sur la question) nous accompagne dans cette démarche.

Il a pour objectif de bâtir des pistes de travail politiques et de promouvoir le stage « *le travail au cœur de notre démarche revendicative* ».

Il est un outil pour notre UD et les syndiqués.

La stratégie syndicale qui s'est installée par le biais de ce collectif devra s'appuyer sur toutes les instances représentatives (CHSCT, CE, DP...).

- Proposition que Laurent FORGIT devienne l'animateur du collectif ainsi que de la veille jurisprudentielle...

Une assemblée générale sur le Travail/Santé se tiendra le 14 octobre 2016 à 9h30 à SAINT-QUENTIN dans les locaux de l'UD en présence de Jocelyne CHABERT.

Les modalités de cette AG seront transmises fin août, début septembre.

Les camarades de la section CGT Poste de SAINT-QUENTIN PPDC ont organisé une journée portes ouvertes avec petit déjeuner offert.

Résultat : 87 bulletins « votation » ont été recueillis.

Belle initiative Camarades !

Formation Syndicale

☞ **Niveau II partie 1 :**

* SOISSONS du 24 au 28 Octobre 2016

☞ **Niveau II partie 1 :**

* SAINT-QUENTIN du 21 au 25 Novembre

☞ **DP :**

* TERGNIER local cheminots les 12 et 13 Octobre

☞ **Vie syndicale Retraité :**

* LAON 4, 6 et 7 Octobre

PROCESSUS DE RECENSEMENT DES ADHESIONS ET ELECTIONS

Suite à la demande confédérale, nous avons besoin d'avoir une connaissance détaillée des adhésions réalisées ainsi que le résultat des élections professionnelles qui se sont déroulées depuis le début de l'année. Il doit nous permettre de communiquer de manière précise sur l'influence de la CGT et **couper court aux allégations sur notre représentativité de certains médias et responsables d'organisations syndicales et/ou politiques.**

Merci de faire remonter à l'UD une copie des PV des élections depuis le 1er janvier 2016

Relevé de décisions de la CE de l'UD du 4 juillet 2016

Membres présents : ALVAREZ Stéphane, FORGIT Laurent, GASPAR José, HARANT Didier, DEVAUX Françoise, LACOMBE Dominique, DAL CERO Dominique, PEDROLLO Philippe, DUPONT Patrick, SUCHECKI J.Pierre

Excusés : GUILBERT Elisabeth, HEURTAU Régis, LANDELLE Alain, LEVEQUE Philippe, MACQUART François, VANBUTSELE Ingrid, MATHY Philippe, PIPAR Thierry

Invités excusés : Frédérique LANDAS

Invité présent : Guy FONTAINE

Président de séance : Françoise DEVAUX

Relevé de décisions : Didier HARANT

Rapport d'actualités présenté par Didier HARANT

Campagne de stigmatisation, de diabolisation, de provocation et de désinformation contre la CGT de la part du patronat, du gouvernement VALLS et du Front National. Violences policières contre les manifestants et militants de la CGT lors de la manifestation du 14 juin à Paris, 1 300 000 manifestants dans les rues sur l'ensemble du pays.

Les gouvernements européens, dont celui de la France, sont à la solde des intérêts du monde des Finances. Partout sont remis en cause les droits des travailleurs et leurs moyens d'existence.

La mobilisation ne s'essouffle pas. Le résultat de la votation montre bien que 92% des votants sont pour le retrait du projet de loi travail, l'opinion publique dans les derniers sondages soutient toujours la mobilisation et 70% sont contre l'utilisation du 49-3.

Ce projet de loi travail est sanctionné par le comité des droits économiques et sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Continuons pendant les mois d'été à rencontrer les salariés dans les entreprises et les citoyens pour débattre de nos propositions pour un code du travail du 21^{ème} siècle. Donnons une suite à ce mouvement pour une rentrée de septembre offensive et mobilisatrice.

Relevé de décisions :

- ▶ Poursuivre la campagne d'information et de mobilisation pendant l'été et occuper le terrain dans les entreprises et les localités, informer les salariés et citoyens à poursuivre la mobilisation contre la loi travail. Tract à préparer et à faire parvenir dans les syndicats.
- ▶ Point sur financement des déplacements à la manifestation nationale du 14 juin :
 - ⇒ Coût total des cars (sur devis) = 7 860,64 €
 - ⇒ Montant des dons qui se montent au 15 juillet à 758 €
 - ⇒ Le solde sera co-financé avec la FSU (35 participants) proportionnellement au nombre d'inscrits.
- ▶ Situation financière de l'UL Tergnier :
 - ⇒ reversement de 3 000 € à l'UL de Chauny-Tergnier
 - ⇒ Chèque de 2 000€ pour la caisse « Solidarité CGT Mobilisation Retrait Loi Travail » en soutien aux grévistes.
- ▶ Campagne TPE :
 - ⇒ Rechercher et nommer un référent pour l'UD ainsi qu'un référent par UL
 - ⇒ Mise en place d'un bordereau du suivi des actions et de leur valorisation
 - ⇒ Travailler sur les fichiers des Assistantes Maternelles et Familiales par UL.
- ▶ Participation à la conférence de Presse intersyndicale du 5 juillet à St-Quentin.
- ▶ Insertion du 4 pages IHS sur les 80 ans des Congés Payés dans le bulletin de l'UD.
- ▶ CE UD élargie le 9 Septembre 2016 à Villeneuve St-Germain.
- ▶ Stage de formateurs la 3^{ème} semaine de janvier avec intéressement des UL.
- ▶ Adoption des dates des CE et Bureaux pour le 2^{ème} semestre 2016.

1936 2016



vous souhaite



LES CONGÉS PAYÉS, LES CONVENTIONS COLLECTIVES, LES 40 HEURES, LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL FURENT GAGNÉS EN 1936 À LA SUITE D'UNE MOBILISATION UNITAIRE DES TRAVAILLEURS EN LUTTES MENÉE PAR LA CGT

**En 2016, avec la CGT,
poursuivons la lutte contre la LOI ELKHOMRI
pour conserver les acquis sociaux de 1936
et gagner les droits du XXI^e siècle !!!**

LA CGT. 120 ANS DE LUTTES AU PRÉSENT !